

Image not found or type unknown



Louer sa maison avec un pret a taux zero

Par **zaza**, le **10/09/2010 à 15:39**

Bonjour,
j'ai acheter ma residence principale en 2006 a l'aide d'un pret PASS pret a taux zero, mais
aujourd'hui j'ai deménagé et loge gratuitement chez mon ami.
puis louer mon bien ou pas et pouquoi ? merci d'avance pour vos reponses

Par **mimi493**, le **10/09/2010 à 15:57**

Si je ne m'abuse, en cas d'acquisition par pass-foncier, le logement doit être votre résidence principale. Vous ne pouvez pas le louer, ni y héberger un tiers gratuitement qui en fera sa résidence principale alors que vous n'y êtes plus.